

AVIS DE MOTIONS ET QUESTIONS

M. Argue—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 423)—1. Depuis le commencement des travaux de la voie maritime du Saint-Laurent, l'Administration a-t-elle conclu un contrat avec l'*Angus-Robertson Construction Limited*, à titre individuel ou collectivement avec d'autres sociétés, pour des travaux d'excavation à Iroquois ou à Cornwall?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) quels étaient les noms des entrepreneurs, b) quelle était la date du contrat, c) à quelle date les travaux ont-ils été parachevés, d) quel était le prix accepté la verge dans la soumission, e) quelle était la date des versements et quels étaient les montants versés?

3. A-t-on fait une réclamation ou une demande pour des versements de surcroît ou pour des augmentations du prix?

4. Dans le cas de l'affirmative, a) à quelle date, b) quelle en était la nature, c) de la part de quels hauts fonctionnaires de sociétés provenait-elle?

5. A-t-on recommandé ou conclu un règlement au sujet de ces versements de surcroît?

6. Dans le cas de l'affirmative, a) quelle a été l'augmentation du prix par verge et quel a été le montant global, b) quels hauts fonctionnaires de l'Administration et (ou) quel membre du Cabinet ont accepté ou recommandé le règlement visant à des versements de surcroît?

7. L'Administration a-t-elle effectué des versements à l'égard de ces réclamations?

8. Dans le cas de l'affirmative, à quelles dates et à quelle société a-t-on effectué ces versements et à l'ordre de qui les chèques étaient-ils établis?

M. Argue—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 424)—1. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent a-t-elle effectué des versements à l'égard du contrat principal n° 77 concernant a) la fabrication, b) le peinturage, c) l'érection, des portes busquées et des portes à secteur situées à Saint-Lambert, à Côte-Sainte-Catherine et en amont et en aval de Beauharnois?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quelles sociétés a-t-on effectué ces versements, quels étaient le montant et la date de chaque versement, à quelles fins étaient effectués ces versements et quel était le nom du haut fonctionnaire qui avait autorisé chaque versement?

3. A-t-on demandé d'effectuer des travaux en régie intéressée en ce qui a trait audit contrat principal n° 77?

4. Dans le cas de l'affirmative, à quelle société et à quelle date ces travaux ont-ils été confiés, quelle était la nature de chacun, quel haut fonctionnaire de l'Administration a autorisé et approuvé chacun de ces travaux et à quelle date a-t-on donné l'autorisation?

M. Argue—Jeudi prochain—QUESTION—(N° 425)—1. Les hauts fonctionnaires de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ont-ils accepté chaque série de portes et de mécanisme auxiliaire de chaque écluse comme étant une unité complète, selon les plans et devis de l'Administration?